

Aperçu de l'indice Indice Solactive Global Silver Miners

SLVX

FNB Global X Indice de sociétés
minières d'argent

SVCC

FNB Global X Options d'achat couvertes
de sociétés minières d'argent

SVCL

FNB Global X Options d'achat couvertes
de sociétés minières d'argent à
rendement amélioré

Vous découvrirez :

1. Ce que l'indice cherche à reproduire
2. Pourquoi cet indice est important
3. Composition du portefeuille
4. Admissibilité des sociétés à l'indice
5. Comment les placements sont pondérés
6. Maintien et gouvernance de l'indice
7. Principaux risques

Ressources supplémentaires :

[Fiche descriptive du Fonds](#)

[Placements du Fonds](#)

[Méthodologie détaillée de l'indice](#)

CE QUE L'INDICE CHERCHE À REPRODUIRE

L'indice Solactive Global Silver Miners reflète les sociétés de l'ensemble de la chaîne de valeur mondiale de l'argent, de l'**exploration** et de l'**extraction** à l'**affinage**. Il est conçu pour offrir une exposition ciblée au secteur de l'exploitation des mines d'argent grâce à un cadre transparent et fondé sur des règles.

Plutôt que de détenir de l'argent physique, l'indice offre un accès aux entreprises qui soutiennent l'approvisionnement, offrant une exposition axée sur les actions au marché de l'argent.

POURQUOI CET INDICE EST IMPORTANT

L'argent passe du statut de métal précieux traditionnel à celui d'un intrant industriel essentiel, sa demande étant de plus en plus alimentée par l'énergie solaire, les appareils électroniques et l'électrification.

À mesure que cette demande s'accroît, le défi pour les investisseurs n'est pas de cerner les occasions, mais dans la capacité d'y accéder à grande échelle par des solutions investissables.

L'indice Solactive Global Silver Miners est construit pour résoudre ce problème en :

- ciblant les sociétés faisant directement partie de la chaîne de valeur de l'argent;
- offrant une exposition aux prix de l'argent, avec un potentiel de hausse lié à la croissance des producteurs d'argent;
- appliquant des critères de taille et de liquidité pour assurer l'attractivité.

Le résultat est un portefeuille conçu pour saisir la façon dont la demande croissante pour l'argent se traduit par la croissance des sociétés, tout en offrant une avenue distincte pour accéder à cette thématique sans détenir le métal physique.

COMPOSITION DU PORTEFEUILLE

L'indice comporte entre 20 et 40 sociétés minières d'argent d'importance mondiale, offrant une exposition diversifiée à l'ensemble du secteur.

Une approche de pondération modifiée basée sur la capitalisation boursière met l'accent sur les producteurs plus importants et mieux établis, tandis que des contraintes aident à conserver une diversification.

Le résultat est un portefeuille qui regroupe la taille, la diversification et une exposition élargie au thème de l'extraction de l'argent.

ADMISSIBILITÉ DES SOCIÉTÉS À L'INDICE

Pour être admissibles à l'indice, les sociétés doivent répondre aux critères suivants :

01

Marchés

Les sociétés doivent être cotées à une bourse d'un marché développé ou émergent admissible. Les titres cotés en Chine, en Inde et à Taïwan sont exclus.

02

Taille

Une nouvelle société intégrée à l'indice doit afficher une capitalisation boursière d'au moins **60 M\$ US**. Les composantes existantes doivent conserver une capitalisation boursière d'au moins **30 M\$ US** pour y rester.

03

Liquidité

Valeur quotidienne moyenne négociée de **250 000 \$ US**.

Elle est mesurée sur la période applicable afin de s'assurer d'une un volume suffisant d'opérations. La valeur quotidienne moyenne négociée des composantes existantes doit être d'au moins **125 000 \$ US**.

04

Volume

Actions négociées : **75 000**

Volume moyen des opérations quotidiennes nécessaire pour assurer l'accessibilité et une exécution efficace.

05

Thème

Les sociétés doivent exercer leurs activités principales dans les segments de l'exploitation, de l'exploration ou de l'affinage de l'argent et en tirer la plus grande partie de leurs revenus.

PONDÉRATION DES PLACEMENTS

L'indice utilise une approche de pondération modifiée de la capitalisation boursière flottante, avec plusieurs niveaux de contrôles de concentration.

Type de composante	Pondération maximale	Ce que cela signifie pour les investisseurs
Plus grande société	Maximum de 22,5 %	Aucun titre particulier ne peut dominer l'indice. La pondération excédant 22,5 % est redistribuée parmi les autres placements.
Ensemble total (> 5 % de pondération)	48 % combinée	Limite la concentration globale en plafonnant la pondération totale des positions principales.
Plafond secondaire (au-delà du 48 %)	Maximum de 4,75 %	Après application de la règle de plafonnement total, toutes les autres composantes non plafonnées restantes sont plafonnées à 4,75 %.
Petites sociétés (espace limité cap. boursière < 100 M\$)	Seuil de 10 % (plafond de 9 % si dépassé)	Limite l'exposition aux sociétés à plus petite capitalisation afin de faciliter la gestion du risque et de la volatilité. Un suivi trimestriel permet de limiter l'exposition excessive aux sociétés à plus petite capitalisation en réduisant proportionnellement les pondérations si le seuil de 10 % est dépassé.
Sociétés peu liquides (volume mensuel moyen > 75 000 actions)	10 % combinée	Limite l'exposition aux titres moins liquides afin de préserver l'efficacité des opérations et le caractère investissable du portefeuille.

MAINTIEN ET GOUVERNANCE DE L'INDICE

L'indice est révisé et rééquilibré semestriellement en avril et en octobre.

À chaque révision :

- de nouvelles sociétés admissibles pourraient être ajoutées;
- les sociétés qui ne répondent plus aux critères peuvent être retirées;
- les pondérations du portefeuille sont rééquilibrées;

De plus, l'indice peut être ajusté entre les rééquilibrages pour tenir compte des mesures prises par des sociétés ou d'autres événements importants.

Ce processus permet de faire en sorte que l'indice continue de suivre le secteur mondial de l'exploitation des mines d'argent.

PRINCIPAUX RISQUES

Les investisseurs doivent savoir que :

- le cours de l'argent peut être volatil et avoir une incidence directe sur les résultats d'une société;
- les sociétés minières sont confrontées à des risques opérationnels, réglementaires et géopolitiques;
- la volatilité des prix des sociétés à plus petite capitalisation peut être plus élevée;
- l'exposition mondiale présente des risques liés aux devises et aux marchés régionaux;

MENTIONS JURIDIQUES

Tout placement dans des produits (les « Fonds Global X ») gérés par Global X Investments Canada Inc. peut donner lieu à des commissions, à des frais de gestion et à des dépenses. Les Fonds Global X ne sont pas garantis, leur valeur change fréquemment et les rendements passés peuvent ne pas se reproduire. Certains Fonds Global X peuvent être exposés à des techniques de placement à effet de levier susceptibles d'amplifier les gains et les pertes et d'entraîner une plus grande volatilité de la valeur. Ils pourraient aussi être soumis à un risque de placement agressif et à un risque de volatilité des prix. Ces risques sont décrits dans le prospectus. Le prospectus contient d'importants renseignements détaillés sur les Fonds Global X. **Veillez lire le prospectus approprié avant d'investir.**

Certains FNB alternatifs sont des fonds d'investissement (les « FNB alternatifs ») au sens du *Règlement 81-102 sur les fonds d'investissement* (le « Règlement 81-102 ») et sont autorisés à recourir à des stratégies qui sont généralement interdites aux OPC conventionnels, comme investir plus de 10 % de leur valeur liquidative dans les titres d'un seul émetteur, emprunter des fonds, vendre à découvert des titres au-delà des limites prescrites pour les OPC conventionnels et utiliser un effet de levier jusqu'à 300 % de leur actif net. Même si ces stratégies ne seront utilisées que conformément à l'objectif et à la stratégie de placement des FNB alternatifs, elles peuvent, dans certaines conditions de marché, accélérer le risque qu'un placement dans les parts d'un FNB alternatif perde de sa valeur. Les FNB alternatifs se conformeront à toutes les exigences du Règlement 81-102, comme elles peuvent être modifiées aux termes d'une dispense obtenue pour le compte du FNB. Pour obtenir les renseignements exhaustifs sur la méthodologie, y compris la méthode de calcul de l'indice, les événements perturbateurs des marchés et les définitions formelles, veuillez consulter la méthodologie officielle de l'indice.

SLVX (le « FNB lié à un indice Solactive ») n'est pas commandité, promu, vendu ou soutenu de quelque autre façon par Solactive, et Solactive ne donne aucune garantie, expresse ou implicite, quant aux résultats découlant de l'utilisation de l'indice sous-jacent visé et/ou de sa marque de commerce ou de ses cours, ni à aucun autre égard. L'indice sous-jacent est calculé et publié par Solactive. Solactive fera de son mieux pour s'assurer que l'indice sous-jacent est calculé correctement. Indépendamment de ses obligations envers le FNB lié à un indice Solactive ou le gestionnaire, Solactive n'est pas tenue de signaler les erreurs relatives à cet indice sous-jacent à des tiers, notamment des investisseurs et/ou des intermédiaires financiers du FNB lié à un indice Solactive. La publication de l'indice sous-jacent par Solactive et l'octroi, par Solactive, d'une licence d'utilisation de l'indice sous-jacent ou de sa marque de commerce relativement au FNB lié à un indice Solactive ne constituent pas une recommandation par Solactive d'investir dans le FNB lié à un indice Solactive, ni une assurance ou une opinion de la part de Solactive quant à tout placement dans le FNB lié à un indice Solactive. La présente communication est fournie à titre informatif uniquement et ne constitue pas une offre de vente ou la sollicitation visant l'achat de produits de placement (les « Fonds Global X ») gérés par Global X Investments Canada Inc. ni un conseil en placement, fiscal, juridique ou comptable. Elle ne doit pas être interprétée comme telle ni être invoquée comme telle. Les particuliers doivent demander l'avis de professionnels, le cas échéant, concernant tout placement donné. Les investisseurs devraient consulter leurs conseillers professionnels avant de mettre en œuvre tout changement dans leurs stratégies de placement. Ces placements sont susceptibles de ne pas convenir à la situation d'un investisseur.

Global X Investments Canada Inc. (« Global X ») est une filiale en propriété exclusive de Mirae Asset Global Investments Co., Ltd. (« Mirae Asset »), l'entité de gestion d'actifs de Mirae Asset Financial Group établie en Corée. Global X est une société constituée sous le régime des lois du Canada et est le gestionnaire, le gestionnaire de placements et le fiduciaire des Fonds Global X.

© Global X Investments Canada Inc., 2026. Tous droits réservés.

Publié le 13 mai 2026

GLOBAL X
par Mirae Asset

—
L'innovation à travers l'investissement

—
55 UNIVERSITY AVE.
BUREAU 800
TORONTO ON M5J 2H7

—
1-866-641-5739
@GlobalX.ca



GlobalX.ca